

**PROPOSITION DE MANDAT**  
**« Évaluation des retombées économiques**  
**de la culture dans la Région de Nyon »**

**À l'attention de**

Boris Mury  
Secrétaire général  
Grand-Rue 24  
CH- 1260 Nyon

**Contact**

Dr. Mathieu Grobéty  
Directeur exécutif de l’Institut CREA d’économie appliquée  
Faculté des Hautes Etudes Commerciales  
Université de Lausanne  
CH-1015 Lausanne  
Tél : 079 830 62 09  
[mathieu.grobety@unil.ch](mailto:mathieu.grobety@unil.ch)

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2025

## 1. Objectif général de l'étude

L'étude a pour objectif général de mesurer l'impact que représente les institutions culturelles de la Région de Nyon dans l'économie locale. Il s'agit d'évaluer non seulement l'impact direct des activités liées à ces institutions en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de recettes fiscales, mais également leur impact indirect et induit. L'impact économique local des institutions culturelles est évalué à travers **deux principaux canaux de transmission**, à savoir à travers leurs propres dépenses (canal 1) et de celles de leur public (canal 2). Nous évaluerons également l'impact économique local des 4 institutions culturelles conventionnées et du Paléo festival (canal 3) de façon séparée.

## 2. Réalisation du mandat

Nous avons défini différents modules de travail (« *working packages* ») pour la réalisation du mandat que nous décrivons ci-dessous.

### Module 1 : Récolte et mise en forme des données nécessaires à la réalisation du mandat

Nos efforts se concentreront tout d'abord sur la récolte de données via un questionnaire transmis à chacune des institutions culturelles sélectionnées. Les données nécessaires à la réalisation du mandat sont détaillées à la Section 4.

Le questionnaire sera élaboré par le CREA en collaboration avec le Mandant. Le Mandant a quant à lui la responsabilité d'envoyer le questionnaire aux institutions culturelles sélectionnées ainsi que de leur adresser des rappels selon un planning préalablement défini entre les Parties.

Nous procédons en règle générale en deux étapes.

- Dans un premier temps, le Mandant fait parvenir aux institutions culturelles sélectionnées un questionnaire en version PDF par email afin qu'elles rassemblent les informations nécessaires pour répondre aux questions. Ce premier formulaire est destiné à leur donner le temps de préparer leurs réponses à l'avance et de s'assurer qu'elles sont correctes et précises.
- Dans un deuxième temps, elles devront reporter leurs réponses dans un questionnaire électronique sur la plateforme Qualtrics qui sera envoyé par le Mandant par email à une date définie dans le planning. Seules les réponses de ce dernier seront prises en compte dans l'étude.

Il s'agira ensuite de mettre en forme les données récoltées de façon à faciliter les estimations ainsi que la production des graphiques / tableaux. Nous fournirons également au Mandant un tableau excel avec l'ensemble des résultat détaillés du questionnaire.

## Module 2 : Modélisation et estimation des impacts économiques sur la Région de Nyon

Dans ce second module, nous utiliserons notre propre modèle quantitatif ainsi que les données récoltées auprès des institutions culturelles sélectionnées afin d'estimer leurs impacts économiques sur la Région de Nyon. L'approche méthodologique est détaillée à la Section 3.

## Module 3 : Analyse supplémentaire

Dans ce troisième module, nous procéderons à l'analyse supplémentaires suivante : identification des pistes de monitoring de l'activité des institutions culturelles.

Pour cette analyse, l'objectif est d'apporter des pistes afin de mettre en place une sorte d'observatoire de l'activité des institutions culturelles. Il faudra identifier les indicateurs faciles à interpréter et à récolter qui pourront être alimentés par les institutions elles-mêmes afin de comparer leurs retombées d'année en année.

## Module 4 : Rédaction du rapport de synthèse des résultats

Le rapport final sera mis en page et complété par le CREA. Il prendra la forme d'une étude d'une quarantaine de pages présentant les principaux résultats agrémentés de graphiques et tableaux commentés et complétés par une synthèse des constats et enjeux.

Le rapport final sera structuré de la manière suivante :

### Principaux résultats

1. Introduction
2. Approche méthodologique
3. Impact économique local des dépenses des institutions culturelles
4. Impact économique local du public des institutions culturelles
5. Monitoring de l'activité des institutions culturelles

### Conclusion

### Annexes

La structure du rapport final est susceptible d'être modifiée en fonction des résultats obtenus.

Ce module inclut également la prise en compte des commentaires du Mandant sur la version préliminaire du rapport.

## Module 5 : Rédaction du *management summary*

Dans le cinquième module, nous rédigerons un *management summary* qui présente les points essentiels du rapport complet élaboré au module 4. Ce document de 3-4 pages devra permettre au public et aux décideurs d'accéder rapidement aux informations clés sans devoir parcourir l'intégralité du rapport complet.

## Module 6 : Document à usage interne lié aux impacts économiques de chacune des 4 institutions culturelles conventionnées et du Paléo Festival

Ce document à usage interne présentera, sous forme de graphiques / tableaux, les principaux résultats en termes de retombées économiques de chacune des 4 institutions culturelles conventionnées (à savoir, Festival Visions du Réel, Usine à Gaz, Far° festival et Casino Théâtre de Rolle) ainsi que du Paléo Festival.

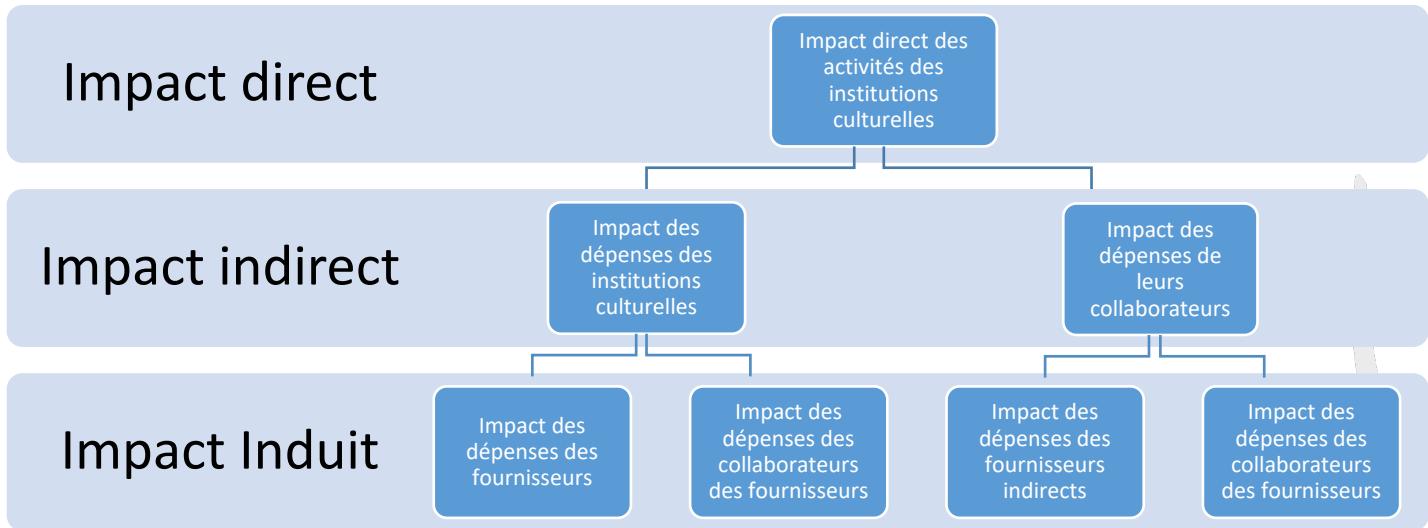
### 3. Approche méthodologique

#### 3.1 Impact économique des dépenses des institutions culturelles

L'analyse de l'impact économique des dépenses des institutions culturelles s'articulera autour de deux parties principales. La première partie sera consacrée à l'impact direct de l'ensemble des activités liées aux institutions culturelles de la Région de Nyon. S'y ajoute une deuxième partie consacrée aux impacts indirect et induit de ces mêmes activités. De façon schématique, les trois impacts susmentionnés se résument ainsi :

- impact direct : mesure la création directe de richesse (essentiellement en termes de valeur ajoutée, emplois et impôts) à travers les activités des institutions culturelles de la Région de Nyon;
- impact indirect : mesure le surplus de valeur injectée dans l'économie locale à partir des diverses dépenses des institutions culturelles de la Région de Nyon et de ses employés;

- impact induit : mesure l'effet d'entraînement à travers les dépenses successives engendrées par les impacts direct et indirect.



**L'impact direct** mesure la création directe de richesse par les institutions culturelles de la Région de Nyon. Il est appréhendé par la valeur ajoutée (chiffre d'affaires moins consommations intermédiaires) des activités des institutions culturelles ainsi qu'à travers les emplois directs et son apport fiscal. Quant au montant des impôts des employés des institutions culturelles, on ne pourra procéder qu'au moyen d'estimations indirectes, par exemple à travers la masse salariale distribuée et les taux d'imposition applicable. Il faudra également déterminer quelles institutions culturelles en tant que personnes morales sont soumises à l'impôt communal et cantonal et quel est leur apport fiscal le cas échéant.

**L'impact indirect** mesure le surplus de valeur injectée dans l'économie locale et la création ou le maintien d'emplois à partir des dépenses liées aux activités des institutions culturelles de la Région de Nyon. L'impact indirect vient de deux sources :

- i. La première passe par les achats intermédiaires de biens et services (fournitures consommables et autres) réalisés pour l'organisation et le fonctionnement des institutions culturelles. La part des achats en biens et services adressée à des fournisseurs locaux contribue à la création de valeur dans l'économie locale.
- ii. La seconde obéit à un mécanisme semblable, mais en partant des salaires distribués par les institutions culturelles. La part des dépenses des collaborateurs de ces dernières adressée à des fournisseurs et prestataires de services locaux contribue également à la création de valeur dans l'économie locale.

L'addition des deux résultats donne l'impact indirect total en termes de valeur ajoutée supplémentaire et d'emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses des institutions culturelles.

L'impact indirect n'est que la première étape d'une chaîne de dépenses induites dont chaque étape contribue à la création de valeur dans l'économie locale. Il s'agit de l'**impact induit**, c'est-à-dire d'un mécanisme de multiplicateur macroéconomique permettant d'appréhender l'impact total d'une activité additionnelle sur l'économie. A noter que l'impact direct se fait sentir assez rapidement dans l'économie, tandis que l'impact indirect et a fortiori induit prennent plus de temps à se diffuser à travers les divers canaux économiques.

L'addition des trois impacts (direct, indirect et induit) permet de calculer l'effet multiplicateur basé sur la valeur ajoutée totale. Les impacts direct, indirect et induit seront mesurés en termes de valeur ajoutée brute annuelle et d'emplois annuels en équivalent plein temps en utilisant le modèle quantitatif développé par le CREA, les données mises à disposition par le Mandant et les statistiques officielles.

### 3.2 Impact économique du public des institutions culturelles

Une composante spécifique aux institutions culturelles de la Région de Nyon est constituée par les dépenses des touristes/visiteurs auprès des hôtels, restaurants, commerces, et autres. Cet impact est analysé dans une partie supplémentaire.

Dans le cadre de l'évaluation de l'**impact économique des dépenses du public des institutions culturelles**, seuls les impacts indirect et induit peuvent être calculés. Ils reposent sur des mécanismes similaires à ceux exposés ci-dessus. Ils seront mesurés en termes de valeur ajoutée brute annuelle et d'emplois annuels en équivalent plein temps en utilisant le modèle quantitatif développé par le CREA, les données mises à disposition par le Mandant et les statistiques officielles. A noter qu'il est impossible de calculer un multiplicateur pour ces canaux de transmission. Les dépenses du public n'ont en effet pas de lien direct avec les emplois ou l'impact direct initial des institutions culturelles, rendant donc toute comparaison impossible.

## 4. Données nécessaires à la réalisation du mandat

Les paramètres-clé suivants détermineront les données nécessaires à la réalisation de l'étude :

- 1) Le périmètre géographique de l'étude ;
- 2) L'année civile couverte par l'étude ;
- 3) Sélection des entreprises couvertes par l'étude.

Ceux-ci doivent être choisis par le Mandant.

## 4.1 Paramètres-clé à déterminer par le Mandant

### 4.1.1 Périmètre géographique de l'étude

L'estimation des impacts direct, indirect et induit sur l'économie locale est tributaire du périmètre géographique choisi. Pour cette étude, le Mandant a fait le choix de se concentrer sur l'impact économique des institutions culturelles au niveau de la Région de Nyon.

Il est important de garder à l'esprit que l'estimation de la part des dépenses effectuée par les institutions culturelles elles-mêmes, leurs fournisseurs et leurs employés au sein du périmètre géographique sélectionné aura une influence non-négligeable sur les impacts indirects et induits. Afin de les estimer de la façon la précise possible, les institutions culturelles sous analyse devront fournir des informations précises pour pouvoir estimer au mieux la part de leurs dépenses effectuées dans la Région de Nyon ainsi que celles de leurs collaborateurs.

Par ailleurs, notre approche méthodologique repose sur les tableaux entrée-sortie (« input-output table ») de l'OFS que nous avons adaptés au contexte de la Région de Nyon de manière *ad hoc*. Comme les données sur l'origine des flux commerciaux des entreprises localisées en Région de Nyon ne sont pas disponibles, nous avons retenu l'hypothèse que la part du commerce intrarégional dans un secteur est intimement liée à sa taille dans la Région de Nyon par rapport au reste du canton de Vaud. En raison du manque de données permettant de valider cette hypothèse, les résultats que nous produirons doivent être considérés avec davantage de prudence que dans le cas d'une étude à l'échelle d'un canton.

### 4.1.2 Année civile couverte par l'étude

L'évaluation des retombées économiques des institutions culturelles s'effectuera sur la base des données fournies pour l'année civile souhaitée. Le Mandant devra choisir une année civile qui est considérée comme représentative l'activité culturelle dans la Région de Nyon.

### 4.1.3 Sélection des institutions culturelles

Les institutions sélectionnées par le Mandant et couvertes par l'étude sont celles qui contribuent à l'activité de la culture dans la Région de Nyon et qui sont à la base de ses retombées économiques.

Le Mandant devra fournir au CREA une liste définitive des institutions culturelles qui devront être couvertes par l'étude. Il devra également fournir les éléments suivants :

- Nom de l'institution culturelle ;
- Adresse du site interne de l'institution culturelle (si disponible) ;
- Type d'activité de l'institution culturelle selon la nomenclature NOGA (code à 2 chiffres qui peut être trouvé sous <https://www.kubb-tool.bfs.admin.ch/fr>; par ex. code NOGA 90 Activités créatives, artistiques et de spectacle) ;

- Nom, prénom et adresse email de la personne de contact qui aura la charge de récolter les données nécessaires et de répondre au questionnaire.

Les 18 institutions sélectionnées par le Mandant sont regroupées dans les trois catégories suivantes :

- 1) 4 institutions conventionnées :
  - Usine à Gaz
  - Far°
  - Usine à Gaz
  - Visions du Réel
- 2) Soutiens réguliers :
  - La Parenthèse
  - Jval OpenAir
  - Poprock festival
  - Les Hivernales
  - Festival Jazz au Peuple
  - Variations musicales de Tannay
  - Focale
  - EEEEH ! La Grenette
  - Bureau des Questions importantes
- 3) Autres :
  - Paléo Festival
  - Caribana Festival
  - Rive Jazzy
  - Théâtre Grand-Champ
  - Théâtre Terre Sainte

## 4.2 Données à fournir par les institutions culturelles

Les données mentionnées ci-dessous (i.e. dans les Sections 4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3) seront collectées via un questionnaire qui devra être rempli par chaque institution culturelle sélectionnée aussi précisément que possible.

Les données recueillies par le CREA via ce questionnaire électronique seront traitées en toute confidentialité. Les données fournies par chaque institution culturelle sélectionnée ne seront utilisées que pour obtenir un résultat agrégé. Seules les résultats agrégés (c'est-à-dire de l'ensemble des institutions culturelles sélectionnées) seront pris en compte pour l'évaluation des retombées économiques de la culture dans la Région de Nyon.

#### *4.2.1 Pour l'estimation de l'impact direct*

Pour chaque institution culturelle sélectionnée, les données nécessaires à l'estimation de l'impact direct sont énumérées ci-dessous :

- Chiffre d'affaires ;
- Frais de fonctionnement hors personnel, notamment les dépenses en biens et services (charges de matériel, de marchandises et de prestations de tiers) ;
- Masse salariale (revenus bruts) totale ;
- Nombre d'emplois en équivalents plein temps ;
- Montant des impôts payés.

Ces données doivent couvrir l'année civile choisie.

#### *4.2.2 Pour l'estimation de l'impact indirect*

Par ailleurs, chaque institution culturelle sélectionnée doit fournir au CREA une estimation, ne serait-ce grossière, de la proportion de ses dépenses en biens et services réalisées auprès des fournisseurs locaux, c'est-à-dire auprès des fournisseurs actifs dans la Région de Nyon. Chaque institution culturelle sélectionnée doit également fournir au CREA le nombre de ses employés (idéalement en équivalents plein temps) qui habitent en Région de Nyon.

Ces données sont nécessaires à l'estimation de l'impact indirect local des institutions culturelles.

#### *4.2.3 Pour l'estimation de l'impact du public des institutions culturelles*

Deux difficultés surviennent généralement pour l'évaluation de ce type d'impact. D'une part, nous ne devrions considérer que le public qui se déplace en Région de Nyon avec la visite des institutions culturelles comme motif principal de déplacement et de séjour. D'autre part, nous ne connaissons pas les dépenses de consommation du public. Ces informations auraient pu être obtenues par sondage auprès des spectateurs des institutions culturelles de la Région de Nyon. Ce type de sondage est coûteux et difficile à mettre en place, raison pour laquelle nous estimons les dépenses du public en passant par des statistiques officielles.

Chaque institution culturelle sélectionnée doit fournir au CREA une estimation, ne serait-ce grossière, des éléments suivants :

- Nombre annuel de spectateurs ;
- Part des spectateurs qui résident en Région de Nyon ou dans les cantons limitrophes ;
  - Part de ces spectateurs dont le motif de déplacement/sortie est la culture ;
- Part des spectateurs qui résident hors de la Région de Nyon ou des cantons limitrophes mais en Suisse ;
  - Part de ces spectateurs dont le motif de déplacement/sortie est la culture ;

- Part des spectateurs étrangers ;
  - Part de ces spectateurs dont le motif de déplacement/sortie est la culture ;

Ces données doivent couvrir l'année civile choisie. Nous pourrons ensuite estimer les dépenses générées par type de spectateur en utilisant la dépense touristique journalière moyenne.

## 5. Organisation du mandat

### 5.1 Mathieu Grobéty, directeur exécutif de l'Institut CREA

**Le mandat sera dirigé par Mathieu Grobéty.**

Titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Lausanne, Mathieu Grobéty, économiste et chercheur, est un expert en analyse prévisionnelle depuis plus de 10 ans. Il est également Professeur de prévisions économiques pour la prise de décision à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne.

Tout au long de sa carrière et dans ses différents rôles de conseiller économique, il a développé de nombreux instruments d'analyse prévisionnelle ayant fonction de prise de décision. Au sein d'institutions de référence comme la Banque Nationale Suisse où il a évolué durant plusieurs années, il a mis son expertise au service de la Direction générale dans le cadre du processus de décision de politique monétaire. Il a également travaillé en tant qu'économiste dans le secteur bancaire. Dans ses travaux de recherche en économétrie appliquée, il s'est intéressé à la croissance économique et à la finance internationale.

Mathieu Grobéty est fréquemment invité dans les médias nationaux et internationaux pour partager son expertise sur les enjeux économiques actuels.

### 5.2 Jean-Paul Renne, directeur académique de l'Institut CREA

**Jean-Paul Renne épaulera Mathieu Grobéty dans la modélisation quantitative des retombées économiques des institutions culturelles.**

Jean-Paul Renne est Professeur d'économie à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne, qu'il a rejointe en 2015. Auparavant, il a travaillé comme économiste à la Banque de France et comme responsable de la recherche opérationnelle à l'agence française de la dette (Agence France Trésor).

Il est titulaire d'un doctorat en mathématiques appliquées de l'Université Paris-Dauphine. Il est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), et détient également un Master en Actions Publiques de l'ENPC. Ses recherches

portent sur la modélisation des séries temporelles, avec des applications à la dynamique des taux d'intérêt, à la gestion de la dette publique, et à la valorisation des risques extrêmes.

Il enseigne divers cours d'économétrie appliquée aux étudiants de bachelor, de master et de doctorat à l'Université de Lausanne. Il a également œuvré en tant que consultant académique auprès de nombreuses organisations nationales et internationales de référence (Banque Centrale Européenne, OCDE, Banque de France, SECO).

### 5.3 Autres collaborateurs

Les autres collaborateurs au mandat sont :

- **Marco Soto Novoa**, *MSc. in Economics* (HEC, UNIL), est chercheur et collaborateur scientifique au CREA. Il sera chargé d'élaborer le questionnaire électronique sur la plateforme Qualtrics ainsi que de répondre aux questions des institutions culturelles sur le questionnaire (module 1).
- **Guillaume Schwegler**, *MSc. in Economics* (HEC, UNIL), est doctorant en macroéconomie à HEC Lausanne et collaborateur scientifique au CREA. Il sera chargé de procéder aux estimations de différents paramètres pour calibrer notre modèle (module 2).

Si nécessaire, d'autres chercheurs / professeurs de HEC Lausanne pourront contribuer au mandat.

## 6. Budget et calendrier

### 6.1 Budget

Pour estimer les impacts économiques de chacun des différents canaux de transmission analysés, nous utilisons un modèle que nous avons développé à l'interne au CREA et que nous mettons régulièrement à jour. C'est la raison pour laquelle le budget est prévu selon un forfait unique auquel nous avons appliqué des rabais de quantité progressifs ainsi qu'un rabais supplémentaire fonction publique. Le tableau ci-dessus fournit le détail du tarif de base et des rabais appliqués pour la réalisation du présent mandat.

<b>Modélisation et estimation des impacts économiques sur la Région de Nyon</b>				
	<b>Tarif de base (hors taxe)</b>	<b>Rabais de quantité</b>		<b>Tarif final (hors taxe)</b>
Canal 1: Impact économique (agrégé) des dépenses des institutions culturelles sur la Région de Nyon	32 000	0%	0	32 000
Canal 2: Impact économique (agrégé) du public des institutions culturelles sur la Région de Nyon	32 000	50%	-16 000	16 000
Canal 3: Impact économique (désagrégé) des dépenses de fonctionnement et du public sur la Région de Nyon pour le Paléo festival ainsi que pour chacune des 4 institutions culturelles conventionnées	32 000	37.5%	-12 000	20 000
<b>Total hors rabais supplémentaire et hors taxe</b>				<b>68 000</b>
Rabais supplémentaire Région de Nyon (50%)				-34 000
<b>Total hors taxe</b>				<b>34 000</b>

	Economiste senior CREA		Assistant de recherche CREA		Total
	Nombre de jours	Coût par jour	Nombre de jours	Coût par jour	
<b>1. Données nécessaires à l'estimation de l'impact économique sur la Région de Nyon</b>	3.0	1 280	3.0	520	5 400
1.1 Elaboration des questions du questionnaire (y.c. séances de travail avec le Mandant)	1.5		0.0		
1.2 Elaboration du questionnaire électronique dans Qualtrics	0.25		1.5		
1.3 Réponse aux questions des institutions culturelles sur le questionnaire	0.25		1.5		
1.4 Récolte et mise en forme des données	0.75		0.0		
1.5 Tableau excel des résultats détaillés	0.25		0.0		
<b>2. Modélisation et estimation de l'impact économique sur la Région de Nyon</b>					34 000
2.1 Canaux 1 & 2 (dépenses propres & dépenses touristiques)	Forfait	-	Forfait	-	24 000
2.2 Canal 3 (4 institutions culturelles conventionnées et Paléo festival)	Forfait	-	Forfait	-	10 000
<b>3. Analyses supplémentaires</b>	0.5	1 280	0.0	520	640
3.1 Identification des pistes de monitoring de l'activité des institutions culturelles	0.5		0.0		
<b>4. Rédaction du rapport de synthèse des résultats (y.c. production des graphiques / tableaux)</b>	3.5	1 280	0.0	520	4 480
4.1 Principaux résultats, introduction, approche méthodologique et conclusion	1.5		0.0		
4.2 Impacts économiques (canal 1 & 2)	1.5		0.0		
4.3 Pistes de monitoring	0.5		0.0		
<b>5. Document à usage interne lié à aux impacts économiques de chacune des 4 institutions culturelles conventionnées et du Paléo festival</b>	1.75	1 280	0.0	520	2 240
<b>5. Rédaction du management summary</b>	1.0	1 280	0.0	520	1 280
<b>6. Divers et imprévus (≈5%)</b>	-	-	-	-	2 400
<b>Sous-total</b>					50 440
Redevance UNIL (13%)					6 557
TVA (8.1%)					4 086
<b>Total TTC (arrondi)</b>					61 080

En sus du budget en lien avec les activités de modélisation et d'estimation, nous appliquons un tarif moyen de 1'280 CHF par jour (HT) pour un économiste senior (Dr. Mathieu Grobéty) et de 840 CHF par jour (HT) pour un collaborateur scientifique (Marco Soto Novoa). Ce projet sera mené par des experts ayant une formation scientifique en économie.

Le tableau ci-dessus (en page 12) résume la durée de chaque module de travail et les dépenses prévues, auxquelles la redevance UNIL (13.0%) ainsi que la TVA (8.1%). En raison du caractère unique de l'étude, il nous est difficile d'estimer précisément le nombre de jours nécessaires à sa réalisation, notamment pour les parties liées à la récolte de données et aux analyses supplémentaires. C'est pourquoi nous avons inclus des divers et imprévus correspondant à 5% du montant initialement prévu. En cas de dépassement, il s'engage à mentionner explicitement dans la facture finale le montant des divers et imprévus pour chacun des modules.

Pour réaliser le mandat, il faut prévoir une enveloppe budgétaire de CHF 61'080 TTC. Le tiers du montant, soit CHF 20'360.-, sera versé à la signature du contrat et le reste, soit CHF 40'720.- (montant qui comprend les divers et imprévus et qui pourrait donc être revu à la baisse), après la livraison du rapport final.

## 6.2 Calendrier

Le calendrier ci-dessous détaille les principales échéances pour la réalisation du mandat.

Étape du projet	Échéances	CREA	Mandant
<b>Attribution du mandat</b>			
Proposition de mandat	Août 2025	●	
Décision d'attribution du mandat	Décembre 2025 (au plus tard)		●
<b>Récolte des données</b>			
Création du questionnaire (électronique / PDF)	Janvier 2026	●	○
Envoy du questionnaire aux institutions culturelles	Début février 2026		●
Participation des institutions cultuerelles au questionnaire et envoi des rappels	Février 2026		●
Envoy du courriel de clôture du questionnaire	Fin février 2026 (au plus tard)		●
<b>Réalisation des prestations</b>			
Production des résultats et rédaction du rapport de synthèse	Mars-avril 2026	●	
Envoy de la version préliminaire du rapport	Fin avril 2026	●	
Commentaires du mandant sur la version préliminaire du rapport	Mi-mai 2026		●
Prise en compte du commentaire du mandants et rédaction du rapport final	Fin mai 2026	●	

**Remarque :** ● = responsabilité ; ○ = participation.

A noter qu'en raison du degré d'incertitude élevé relatif à la disponibilité des données et au temps nécessaire à la production des résultats, des retards peuvent survenir. Tout retard anticipable sera annoncé à l'avance au Mandant.

## 7. Diffusion des résultats et propriété intellectuelle

### 7.1 Diffusion des résultats

La diffusion des résultats peut être effectuée par le biais d'une publication officielle faite en commun par le Mandant et le CREA. Le Mandant peut en disposer et publier les résultats chiffrés en totalité ou en partie en respectant la mention de la source suivante : Institut CREA d'économie appliquée, Faculté des HEC, Université de Lausanne.

### 7.2 Propriété intellectuelle

Le Mandant est propriétaire des données et résultats obtenus par le CREA dans l'exécution des Services et de tout droit de propriété intellectuelle y afférent. Le CREA est autorisé à utiliser les résultats et les données à des fins de recherche et publications scientifiques.

Le CREA demeure propriétaire de l'ensemble de ses méthodes et outils utilisés ou développés dans l'exécution des Services ainsi que de tout droit de propriété intellectuelle y afférent.

## 8. Divers

### 8.1 Indépendance

L'Institut CREA s'engage à réaliser cette étude en toute indépendance et liberté scientifiques. Après la remise du rapport de synthèse des résultats, il reste à disposition pour participer à d'éventuelles manifestations dont le but est de présenter les résultats de l'étude.

### 8.2 Coordonnées des économistes clés dans l'exécution du mandat

#### Dr. Mathieu Grobety

Institut CREA, Université de Lausanne  
Quartier UNIL-Dorigny  
Bâtiment Internef, bureau 552  
CH-1015 Lausanne  
Téléphone: +41 (0) 21 692 33 53  
Email: [mathieu.grobety@unil.ch](mailto:mathieu.grobety@unil.ch)

#### Prof. Jean-Paul Renne

Institut CREA, Université de Lausanne  
Quartier UNIL-Dorigny  
Bâtiment Internef, bureau 524  
CH-1015 Lausanne  
Téléphone: +41 (0) 21 692 36 59  
Email: [jean-paul.renne@unil.ch](mailto:jean-paul.renne@unil.ch)  
Site internet personnel :  
<https://www.jprenne.com/>

### 8.3 Projets de référence

Vous trouverez ci-dessous une liste (non-exhaustive) des projets de référence qui ont été réalisés au cours des 5 dernières par les économistes impliquées dans le projet du Mandant :

#### (1) L'impact économique de la culture lausannoise subventionnée

- Mandant : Service de la culture de la Ville de Lausanne
- Type de mandat : analyse d'impact économique sur l'économie vaudoise
- Réalisation du Mandat : 2023
- Personne clé impliquée : Dr. Mathieu Grobéty

#### (2) Les retombées économiques régionales de la culture subventionnée à Biel/Bienne

- Mandant : Service de la culture de la Ville de Lausanne
- Type de mandat : analyse d'impact économique sur l'économie vaudoise
- Réalisation du Mandat : 2025
- Personne clé impliquée : Dr. Mathieu Grobéty

#### (3) La contribution de l'Université de Lausanne (UNIL) à l'économie vaudoise

- Mandant : Université de Lausanne
- Type de mandat : analyse d'impact économique sur l'économie vaudoise
- Réalisation du Mandat : 2024
- Personne clé impliquée : Dr. Mathieu Grobéty

### 8.4 Annexes

Les annexes comprennent les documents suivants :

- Portait de l'Institut CREA d'économie appliquée.
- CV de Mathieu Grobéty
- CV de Jean-Paul Renne
- CV des collaborateurs scientifiques Marco Soto Novoa et Guillaume Schwegler
- Etude « L'impact économique de la culture lausannoise subventionnée » mandatée par le Service de la culture de la Ville de Lausanne ;
- Etude « La contribution de l'Université de Lausanne à l'économie vaudoise » mandatée par l'Université de Lausanne.

Cette proposition de mandat est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Nous vous prions d'agrérer l'expression, Madame, Monsieur, de nos salutations distinguées.



Dr. Mathieu Grobéty  
Directeur exécutif de l'Institut CREA d'économie appliquée  
Faculté des Hautes Etudes Commerciales (HEC)  
Université de Lausanne (UNIL)





## OFFRE

### Analyse des médias – Culture à Nyon 2024/2025

08.10.2025

Région de Nyon,  
Cintia Stucker  
Grand-Rue 24  
CH-1260 Nyon  
Suisse

## MEDIA ANALYTICS

---

Une analyse de référence pour le secteur de la culture à Nyon doit examiner la performance des médias et les thèmes et événements centraux des acteurs sélectionnés sur le marché en 2024/2025.

### CONTENU DE L'ANALYSE, BASE DE DONNÉES & PÉRIODE DE TEMPS

Les entreprises/festivals suivantes seront étudiées (liste reçue de la région de Nyon le 12.08.2025) :

- Théâtre de Terre-Sainte, situé à Coppet : <https://www.theatre-de-terre-sainte.ch/>
- L'Usine à Gaz à Nyon <https://usineagaz.ch/>
- Le Casino théâtre de Rolle <https://www.theatre-rolle.ch/>
- Visions du Réel à Nyon <https://www.visionsdureel.ch/>
- Far° - festival et fabrique des arts vivants à Nyon <https://far-nyon.ch/>
- La Parenthèse culturelle <http://www.bar-laparenthese.ch/>
- Jval Openair <https://www.jval.ch/>
- Les Hivernales <https://www.leshivernales.ch/>
- Le Poprock festival <https://www.poprockfestival.ch/>
- Jazz au Peuple <https://jazzaupeuple.ch/>
- Variations musicales de Tannay <https://musicales-tannay.ch/>
- EEEEH ! <https://www.eeeeeh.ch/>
- Bureau des questions importantes (hébergé sur le site de EEEEH ! <https://www.eeeeeh.ch/bureau-des-questions-importantes-242/>
- Focale <https://focale.ch/>
- Théâtre de Grand-Champ <https://www.grand-champ.ch/>
- Rive Jazzy <https://www.rivejazzy.ch/>
- Paléo festival <https://yeah.paleo.ch/fr>
- Caribana festival <https://caribana.ch/fr>

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS & ÉTENDUE DE LA LIVRAISON

La livraison aura lieu après accord avec la direction du projet.

Lors de la livraison, l'évaluation doit être présentée lors d'un bref appel et les éventuelles questions doivent être clarifiées.

## PRIX

Le coût total pour la Région de Nyon s'élève à 3'000 CHF.

Ce montant comprend :

- les coûts de mise en place (set-up),
- les coûts de données (réseaux sociaux via Talkwalker, presse écrite, en ligne et radio via Datalake),
- ainsi qu'une analyse générale de la présence médiatique de tous les festivals pour 2025, comparée à 2024, incluant un résumé de gestion (management summary)

En outre :

Chaque festival principal – **Paléo, Visions du Réel, l'Usine à Gaz, le Casino-Théâtre de Rolle et le Caribana** – fait l'objet d'une analyse détaillée avec 5 diapositives par festival, au prix de 300 CHF chacun.

Chaque **autre festival** fait l'objet d'une seule diapositive, au prix de 200 CHF par festival. Selon la planification actuelle, 13 festivals supplémentaires sont prévus.

**Une marge de 5 % pour imprévus** est ajoutée au montant total de 7'100 CHF, ce qui porte le coût total à **7'455 CHF (hors TVA)**.

Adresse de  
livraison:

## DURÉE DU MANDAT

Date de départ :

## Remarques

La commande débute après réception de l'offre signée.

Tout travail supplémentaire pour des évaluations supplémentaires, des adaptations de l'analyse, des compilations de clippings ou d'autres prestations supplémentaires qui diffèrent de la prestation offerte ici, sera facturé en sus.

Tarif horaire CHF 200.00

## CONDITIONS DE PAIEMENT

La facturation a lieu après la livraison de la ou des analyses.

Les conditions de paiement sont de 30 jours nets

Les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment

Tous les prix s'entendent hors TVA

La validité de cette offre est de 30 jours à compter de la date d'émission.

## INFORMATIONS SUR L'ADRESSE DE FACTURATION ET DE LIVRAISON

Si vous souhaitez une adresse de facturation différente de l'adresse de livraison, nous vous prions de nous la communiquer ici.

Adresse de facturation différente

Société :

Nom :

Rue :

Case postale :

NPA / Lieu :

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Les [Conditions générales de vente](#) (CGV) d'ARGUS DATA INSIGHTS® Schweiz AG (version 04/2017) sont réputées acceptées une fois l'offre signée.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez vous adresser à :

- Stella Dietrich (téléphone +41 44 388 82 35, e-mail [stella.dietrich@argusdatainsights.ch](mailto:stella.dietrich@argusdatainsights.ch))
- Augustin Friry (téléphone +41 44 388 82 00, e-mail [augustin.firy@argusdatainsights.ch](mailto:augustin.firy@argusdatainsights.ch))

Merci de bien vouloir nous renvoyer l'offre signée en pièce jointe d'un e-mail.

Nous nous réjouissons de notre collaboration.

### Région de Nyon

Lieu, date :

Nom, prénom :

Signature :



## Evaluation des retombées économiques et médiatiques des événements culturels

### Liste des institutions sollicitées

FESTIVALS	Lieu	Domaine
Paléo Festival	Nyon	Musique
Caribana	Crans	Musique
Rive Jazzy	Nyon	Musique
Far°	Nyon et autres	Arts vivants
Visions du Réel	Nyon et Gland	Cinéma
Jval	Begnins	Musique
Les Hivernales	Nyon (et Gland)	Musique
Poprock Festival	Gilly	Musique
Jazz au Peuple	Nyon	Musique
Variations musicales de Tannay	Tannay	Musique Classique
Bureau des questions importantes	Nyon	Pluridisciplinaire

LIEUX	Lieu	Domaine
Usine à Gaz	Nyon	Musique et arts vivants
Casino de Rolle	Rolle	Arts vivants
Théâtre de Grand-Champ	Gland	Arts vivants et musique
La Parenthèse	Nyon	Musique
Focale	Nyon	Arts visuels
EEEEH!	Nyon	Pluridisciplinaire
Théâtre de Terre Sainte	Coppet	Arts vivants